

17 octobre 2018

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 13 septembre 2017 de M^{mes} et MM. Tobias Schnebli, Morten Gisselbaek, Gazi Sahin, Brigitte Studer, Régis de Battista, Maria Pérez et Vera Figurek: «Est-il opportun que la Ville de Genève défile aux côtés d'associations de nostalgiques des guerres coloniales?»

TEXTE DE LA QUESTION

Considérant:

- que les élu-e-s de la Ville de Genève ont reçu l'invitation à participer à la «Cérémonie à la mémoire des soldats de Genève, morts au service de la patrie» qui se tiendra le 12 novembre 2017 au parc Mon-Repos, et que la participation au défilé de détachements de la police municipale et des sapeurs-pompiers de la Ville est annoncée;
- qu'à cette occasion participent au défilé officiel de nombreuses sociétés militaires et associations d'anciens combattants ou membres de forces armées, suisses et étrangères, et qu'à aucun moment dans cette cérémonie on ne commémore ou ne représente les victimes civiles de guerres et d'autres opérations militaires;
- que parmi les sociétés militaires qui défilent, l'on retrouve l'Amicale des anciens parachutistes de Thonon-Chablais, ou encore l'Associazione nazionale volontari di guerra ed arditi;
- qu'à notre connaissance les anciens paras français n'ont produit ni réparations ni excuses à l'adresse des centaines de milliers de civils systématiquement torturés par les paras lors de la guerre d'Algérie, et qu'à notre connaissance l'association des volontaires de guerre italiens n'a jamais produit non plus de réparations, ni même d'excuses pour les nombreux et horribles crimes de guerre commis par ces militaires lors des guerres d'Ethiopie, d'Espagne et lors de la Seconde Guerre mondiale, y compris au service de la République sociale italienne (1943-1945),
- nous demandons au Conseil administratif s'il n'estime pas opportun de retirer toute participation de la Ville de Genève à ladite cérémonie, au moins tant qu'elle ne cessera pas d'être une occasion où se manifestent la nostalgie militariste, la glorification des guerres coloniales et des régimes totalitaires et, avec elles, les crimes contre l'humanité qui les ont accompagnées.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Les signataires de cette question écrite se demandent s'il est «opportun que la Ville de Genève défile aux côtés d'associations de nostalgiques des guerres coloniales» à l'occasion de la cérémonie à la mémoire des soldats de Genève morts au service de la patrie (ci-après cérémonie), au vu notamment de la participation de certaines troupes étrangères «glorifiant des guerres coloniales et des régimes totalitaires et, avec elles, les crimes contre l'humanité qui les ont accompagnées».

Rappelons que cette cérémonie est organisée chaque année depuis 1921, dans le prolongement de la construction du monument à la mémoire des soldats de Genève morts au service de la Patrie, durant la guerre de 1914-1918 (période de référence figurant sur le monument). Durant ce premier conflit mondial, des centaines de milliers de soldats suisses ont accompli leur service militaire.

Si les soldats suisses ne furent pas impliqués dans les hostilités, nombreux sont décédés du fait des accidents, des maladies (notamment de la grippe espagnole qui causa en Suisse la mort de 20 000 hommes et femmes en 1918), du froid, et des suicides. A raison de ces motifs, les soldats genevois furent probablement des centaines à payer de leur vie leur engagement sous les drapeaux. Ce sont ces victimes que les concepteurs de ce monument, puis de cette cérémonie, voulaient honorer.

Ce monument, situé au parc Mon-Repos, est l'œuvre du sculpteur genevois Albert Carl Angst (1875-1965); il a été remis à la Ville de Genève en janvier 1921 au nom de Pro Helvetia, initiateur de l'idée, et avec le concours de la Société militaire de Genève (SMG) et de la section de Genève de l'Association suisse de sous-officiers (ASSO).

Les associations initiatrices de ce monument sont les organisatrices de cette cérémonie, qui se tient au parc Mon-Repos depuis 1921, le dimanche le plus proche du 11 novembre, date de l'Armistice qui mit fin à la Première Guerre mondiale. A noter que le Canton ne s'occupe ni du programme ni de la composition du défilé, gérant uniquement l'invitation lancée aux autorités fédérales, cantonales et municipales, ainsi qu'au corps diplomatique et consulaire.

A l'issue de la Seconde Guerre mondiale, la période de 1939-1945 fut ajoutée sur le monument, la cérémonie évoluant pour commémorer tous les soldats morts au service du pays (et plus uniquement ceux de 1914-1918).

Notons encore à propos de cette cérémonie qu'elle voit chaque année un-e orateur-trice prendre la parole pour l'intervention principale. Parmi les intervenant-e-s ces dernières années, et outre des officiers supérieurs (commandants de corps et divisionnaires), notons des personnalités telles que des conseillers et conseillère d'Etat, un pasteur, un ambassadeur, un professeur, et un ancien maire de la Ville (M. Claude Haegi).

A l'appui de leur question écrite, les auteur-e-s relèvent la présence dans le défilé de certains corps militaires uniformés étrangers, notamment italien et français, qui seraient associés à des crimes de guerre commis durant la guerre d'Espagne, la campagne d'Abyssinie, la Seconde Guerre mondiale et la guerre d'Algérie.

Approchés à ce sujet, et sensibilisés à l'émotion que la présence de ces formations peut susciter auprès d'une partie de la population locale, les organisateurs de la cérémonie, désireux de ne susciter aucune polémique auprès de la population, ont décidé de ne plus les associer à cette cérémonie, et ce dès la commémoration prévue en novembre 2018.

D'une manière générale, la présence de troupes étrangères lors de la cérémonie s'inscrit dans un esprit de collaboration, voire de réconciliation que l'on constate en d'autres défilés militaires (pensons aux troupes allemandes qui ont défilé le 14 juillet 1994 sur les Champs-Élysées, cinquante ans après qu'elles eurent occupé la France et commis dans ce pays et en Europe les crimes que l'on sait).

S'agissant de la participation au défilé de la police municipale et des sapeurs-pompiers et sapeuses-pomprières, leur présence s'explique par leur rôle essentiel dans l'activité de protection de la population, seul moment de l'année qui voit leur engagement à cet effet officiellement reconnu et valorisé auprès de la population. Ces corps seront d'ailleurs représentés lors du défilé qui aura lieu le 11 novembre prochain au parc Mon-Repos.

Le Conseil administratif ne voit par ailleurs pas de contradiction entre sa participation éventuelle à cette cérémonie, ou celle de services de la Ville en charge de la sécurité de la population, et sa volonté indéfectible de mettre en avant Genève comme ville de paix et lieu privilégié de la résolution pacifique des différends.

Le Conseil administratif est certes conscient de la relation ambiguë qu'une partie de la population genevoise entretient avec l'armée, notamment depuis les dramatiques événements de novembre 1932 à Plainpalais (qui ont vu des recrues de l'armée suisse tirer dans la foule). Le Conseil administratif s'associe d'ailleurs fréquemment à la commémoration annuelle de cette tragédie.

Fort de ces explications, le Conseil administratif informe le Conseil municipal qu'il continuera à examiner avec bienveillance son éventuelle participation à cette cérémonie, sur la base de la qualité des associations invitées, du programme proposé et des formations participantes annoncées. Le Conseil administratif ne saurait en effet être associé à des manifestations qui mettraient en avant des troupes militaires étrangères associées à des crimes de guerre, ou dont l'objectif ou le déroulement consisterait à placer l'armée au-dessus des institutions démocratiques.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le maire:
Sami Kanaan